

En Direct du CSE de MAI

Résultats BDD au premier trimestre :

2 sujets majeurs, avec des exigences qui peuvent sembler contradictoires et des commerciaux toujours exemplaires :

- les PSO : faibles marges de manœuvre :

Il faut à la fois, réduire le volume de PSO (très couteux pour la caisse) tout en respectant les exigences réglementaires.

Mais il faut aussi de nouveaux sociétaires. Il reste 15 millions à aller chercher d'ici fin juin.

Les élus se sont interrogés sur la baisse de l'épargne de bilan (- 80 millions) et demandent quelles en sont les explications ? M. Ranger l'explique par la multi bancarisation qui se serait accélérée fortement en France. Vos élus **SUD SOLIDAIRES** font remarquer qu'on a perdu la culture de l'épargne : ouvrir un livret semble désuet alors que c'est notre essence.

- les crédits IMMO : Très forte dynamique 2ème RCE :

Il y a plus de volume et plus de qualité avec une contribution de près de la moitié des dossiers par la prescription IMMO. Mais il faut arbitrer au quotidien avec les liquidités pour trouver le bon équilibre volume/prix et ceci, tout en ne perdant aucun client dans un contexte où la concurrence avec le CA et le CMB existe comme dans aucune autre caisse.

Et les sujets incontournables pour la direction :

- crédits conso : +20% de PNB par rapport à N-1
- banca : Izicarte a rapporté 20 millions de commissions en fin d'année
- IARD : reprend des couleurs avec un très bon début d'année.



Conclusion :

Un bon début d'année où on vend plus, mieux et où on satisfait le client ! Gageons que ces belles performances se confirment en fin d'année pour que les salariés puissent récolter les fruits de leurs efforts !

Sud interpelle la direction sur les contradictions entre le discours « bienveillant » et la vie concrète en agence. Parler de qualité de vie au travail, d'approche globale face aux clients, de l'humain au centre des attentions, tout cela reste des concepts éloignés de la réalité pour de nombreux collègues :

- Quand on travaille en sous-effectif depuis des mois !
- Quand on vit des injonctions contradictoires !
- Quand les salariés à temps partiels n'ont pas d'adaptation de leur portefeuille client !
- Quand un challenge remplace un temps fort et s'ajoute à la priorité du moment !
- Quand l'isolement se fait grandissant et que les moments de convivialité et d'échanges sur le temps de travail se font de plus en plus rares !
- Quand la performance est l'unique boussole !
- Quand les congés sont compliqués à poser !
- Quand l'agressivité des clients devient la norme !

SUD Solidaires BPCE restera toujours du côté des salariés !

Les Fermetures estivales 2025 :

Le dispositif est plus large pour permettre à chacun de s'y inscrire et ainsi éviter les fermetures « sauvages »

- 43 agences seront fermées contre 27 agences en 2024.
- Sur une période étendue du 28 Juillet au 30 Août.
- Pour une durée de 2 à 3 semaines consécutives.

Pour mieux communiquer auprès des clients :

Accès aux mails de l'agence fermée par l'agence principale, sms envoyé aux clients porteurs d'un 06, information par téléphone des clients pro et BDR déposants des espèces, affichage sur porte d'entrée des informations. (Fin juin)

Les élus espèrent que ce dispositif améliorera les conditions de travail des collègues pendant l'été. La solution portée par **SUD Solidaires** restera l'embauche permettant à toutes les agences de rester ouvertes et d'éviter le travail isolé.



Les votes sur les projets :

- Projet de fusion de de deux agences de territoire de Vendée : 24 défavorables dont vos élus Sud
- Projet d'ajustement de l'organisation des assistants au sein de la BDD : 20 défavorables dont vos élus Sud (on supprime encore des emplois !) + 4 abstentions

Les votes des travaux en agences :

Agence de Sèvre et Goulaine : 8 favorables dont vos élus Sud et 16 abstentions.

Les votes d'enquête faisant suite à des accidents du travail :

- vote d'enquête n°1 : 16 défavorables + 8 favorables dont vos élus Sud
- vote d'enquête n°2 : 20 défavorables + 4 favorables dont vos élus Sud

Majoritairement les résultats des votes sont donc défavorables, vos élus Sud regrettent que ce soient les élus eux-mêmes qui s'autocensurent !

En effet, en matière de santé, **SUD Solidaires** considère qu'il faut rechercher l'origine des causes en interrogeant l'organisation du travail dès qu'il existe un doute. La prévention reste le seul moyen de diminuer ou de supprimer les risques dans l'entreprise.

Prime de performance :

La direction modifie les critères pour le versement de la prime de performance : désormais, uniquement les salariés présent au 31 décembre bénéficieront de la prime de performance.

Seuls les élus SUD Solidaires Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire se sont opposés à cette mesure inéquitable et ont obtenu que la direction revienne sur cette modification.

Les futurs retraités toucheront leur prime de performance même si leur départ intervient en cours d'année et qu'ils ne sont plus présents dans l'entreprise au 31 décembre.

Pour autant, SUD-Solidaires Groupe BPCE continue de défendre le versement d'un 14ème mois plutôt que le versement de cette rémunération aléatoire.

NEWSLETTER



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Bretagne Pays de Loire
319, route de Vannes
44 800 Saint Herblain
Tél. 07 67 32 13 17
sudcebpl@sudbpce.com

Vos représentants SUD-Solidaires

E. LANGLADE, K. LE DIOURON,
M-H. LUY, L. JUMEZ,
F. CLOIREC, F. MOREAU,
H. TESSIER, A. FARCY

ADHÉSION

